

BILAN ET PERSPECTIVES

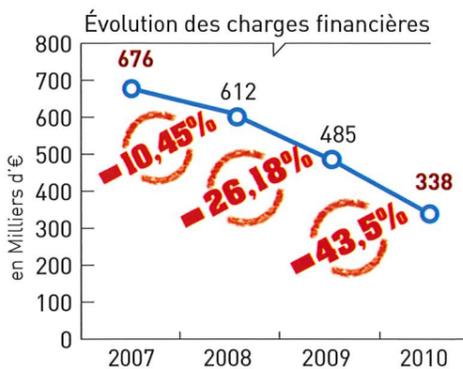
BILAN 2010

- Le montant des investissements (travaux et études) réalisés s'élève à un peu plus de **14 M€** soit une baisse de 4 % par rapport à 2009.
- La section de fonctionnement a été réalisée à hauteur de **94 %**. La différence par rapport au budget prévisionnel s'explique par un taux inférieur de 32 % des charges financières.

Évolution des charges financières

- Entre 2007 et 2008 = - **10,45 %**
- Entre 2008 et 2009 = - **26,18 %**
- Entre 2009 et 2010 = - **43,50 %**

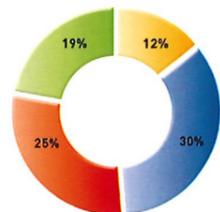
On constate une division par 2 en volume du montant des charges financières.



Évolution de la part des charges financières / budget de fonctionnement

Cette baisse constante est due :

- Au versement de 50 % des subventions attribuées par les Collectivités Territoriales dès le démarrage des travaux.
- À des versements plus rapides des crédits de paiements de nos partenaires financiers.
- À une année 2010 marquée en investissement par plus d'études que de travaux, donc moins consommatrice de crédits et donc un moindre recours aux prêts relais.
- La récupération de la TVA sur l'année N+1 conformément à la convention signée avec l'État dans le cadre du plan de relance et aux engagements tenus par le Symadrem en réalisation du programme d'investissement.



En 2010, les charges financières ne représentent que 12 % des dépenses de fonctionnement contre 30 % en 2007 année de démarrage du Plan Rhône. **Soit une baisse de 150 %.**



SYNTHÈSE DU BUDGET 2011

Pour répondre à ses différentes missions et aux orientations budgétaires définies par le Comité syndical du 3 février dernier, le Symadrem dispose pour 2011 d'un budget qui va lui permettre de poursuivre la réalisation des opérations issues du Plan Rhône, de finaliser celles relatives au littoral et de mettre en œuvre ses actions propres en particulier la surveillance et la sécurisation des digues notamment à travers les opérations d'entretien et de sauvegarde.

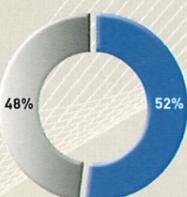
Fonctionnement

3 585 198 €

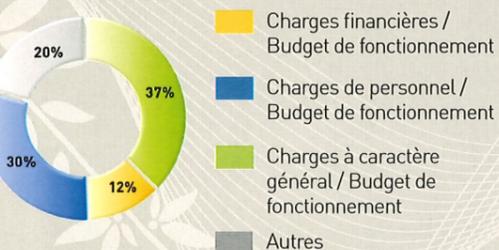
Investissement

35 831 559 €

Entretien des digues / Charges à caractère général



Il est à noter que pour 2011, la part consacrée à l'entretien des digues dans les charges générales représente 52% du total. On notera aussi, que les charges relatives au personnel sont inférieures au tiers du budget de fonctionnement.



Directeur de la publication : Hervé Schiavetti, Président du Symadrem - Rédacteur en chef : Jean-Pierre Gautier
 Ont participé à ce numéro : Jean-Jacques Decorde, Patricia Castillon, Thibaut Mallet - Photos : Symadrem
 Réalisation : www.septlieux.fr - ISSN : 2105 - 3324 - Imprimeur : Imprimeries des presses de la Tarasque
 Symadrem 448 Av. Abbé Pierre - Route des Saintes-Maries-de-la-mer 13200 ARLES - 04 90 49 98 07
 symadrem@symadrem.fr - www.symadrem.fr

ZOOM MÉTIER



Comptabilité Finances

Patricia Castillon
 Missions : Responsable des finances : élaboration et exécution du budget, suivi des comptes, mandatement, factures, bons de commande

« Je travaille au Symadrem depuis mars 2008, après 17 années de carrière au sein de différentes collectivités locales et territoriales. J'assume la responsabilité technique de l'élaboration du budget, la gestion et le suivi de la commande publique, mais aussi des payes, des mandatements, des déclarations annuelles, des emprunts, du Fonds de compensation de la TVA. Je veille à ce que le calcul de la contribution des membres du Syndicat à notre budget respecte les statuts. Je suis bien sûr garant d'une réalisation au plus juste des dépenses programmées, et je mets en place les modifications réglementaires liées aux finances publiques ».

SPÉCIAL « BUDGET 2011 »

LA LETTRE DU

SYMADREM

Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dignes du Delta du Rhône et de la Mer

Printemps 2011

PAROLE D'ÉLUS



...LE MOT DU PRÉSIDENT

Le budget 2011 s'inscrit dans un contexte politique et économique particulier.

Les Collectivités doivent anticiper les incidences des réformes majeures adoptées par le Parlement en 2010 et dont la loi a été promulguée en décembre.

Il s'agit pour elles de faire face au gel des dotations de l'Etat, à la nouvelle donne fiscale sur fond de suppression de la taxe professionnelle et de la prochaine réforme territoriale ainsi qu'à la prise en compte des dépenses liées à la « dépendance ».

Les communes verront leur fiscalité principalement assise sur les ménages, les Conseils régionaux ne disposeront plus du pouvoir d'ajustement des taux sur leurs nouvelles recettes fiscales et celui des départements est divisé par deux.

Aussi, nous avons élaboré notre budget 2011 en prenant en compte ces contraintes et restons vigilants sur la suite de ces réformes qui impactent de façon significative nos collectivités.

Le montant de nos investissements en 2011 sera inférieur à celui de 2010 en baisse de 15,90 % essentiellement due au fait que l'année 2011 sera consacrée aux demandes d'autorisations administratives pour les opérations dont les études ont été réalisées au cours des années précédentes. Pour autant, des travaux importants auront lieu sur Beaucaire et Arles. À partir de 2012, nous devrions connaître une forte augmentation des contributions de nos financeurs de l'ordre de 150 %.

Les frais de fonctionnement restent stables, malgré le maintien de notre activité, que ce soit la gestion courante de l'établissement public ou la mise en œuvre du plan Rhône qui connaît une montée en puissance non démentie avec notamment de nouvelles opérations comme, par exemple, la protection entre Tarascon et Arles.

Je constate avec satisfaction que 60 % des opérations prévues au Pré-Schéma Sud du Plan Rhône sont aujourd'hui financées, toutes étudiées voire en cours d'étude ou de réalisation et le Symadrem a payé aux prestataires 73 % de ses engagements.

Le budget 2011 traduit ainsi une bonne gestion des deniers publics et le soutien des collectivités qui composent le Symadrem au programme de sécurisation de notre territoire, qu'elles en soient remerciées.

Hervé SCHIAVETTI

cordialement
 H. Schiavetti

Cécile HELLE :
 Conseillère Régionale, Vice-présidente de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Karine MARGUTTI :
 Conseillère Régionale Languedoc-Roussillon



Le vote d'un budget est toujours un moment important dans l'agenda d'un syndicat mixte. Celui voté le 22 mars au conseil syndical du Symadrem répond à l'objectif prioritaire que les élus représentants les collectivités membres se sont donnés : réaliser le programme de protection contre les inondations à travers des investissements très importants (36 M€ en 2011). Depuis 1998, à l'initiative de Michel Vauzelle, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, s'est engagée au côté du Symadrem, pour répondre aux défis de la gestion des inondations sur un territoire particulièrement exposé.

Le Plan Rhône, parallèlement aux travaux sur le littoral, est un programme ambitieux auquel la Région consacrera près de 60 M€ de 2007 à 2013. À partir de cette politique de protection des personnes et des biens, la Région a la volonté d'initier la prise en compte des risques naturels dès la conception des opérations d'aménagement.

Au regard d'une actualité dramatique, gageons que cette initiative rencontrera l'adhésion de nos partenaires, des acteurs des territoires et des citoyens.

Depuis 2004, la Région Languedoc Roussillon a fait de la lutte contre les inondations un élément important de sa politique se traduisant par un engagement de 100 M€ sur la période 2007-2013. Dans ce grand chantier, le Rhône a évidemment une importance cruciale et nous nous réjouissons d'avoir été en 2005 à l'initiative de l'élargissement du Symadrem à la rive droite, pour pouvoir mener les projets nécessaires de manière globale et concertée, avec nos partenaires des deux rives. Aujourd'hui, le Symadrem vient d'adopter son budget pour l'année 2011 : un budget où chaque dépense est examinée avec rigueur et où certains postes sont même en baisse. Ainsi, grâce à l'avance de 50% consentie par les grandes collectivités pour le financement des opérations, le Symadrem a pu diminuer de près de 340 000 € ses charges financières : la participation de ses membres sert effectivement à la réalisation des études et des travaux indispensables à la mise en œuvre du Plan Rhône. Ce budget maîtrisé n'empêche pas le volontarisme et la Région Languedoc Roussillon se félicite aujourd'hui de l'avancement des travaux réalisés par le Symadrem : le chantier de sécurisation des digues est engagé pour assurer dans les années à venir une protection optimale aux populations du delta du Rhône. L'engagement de 100 M€ pris en 2004 par la Région Languedoc Roussillon pour lutter contre les inondations sur la période 2007-2013 se voit ainsi concrétisé à travers ces projets menés sur les deux rives en concertation avec tous les partenaires du Plan Rhône.



NOS PARTENAIRES...



SUBVENTIONS

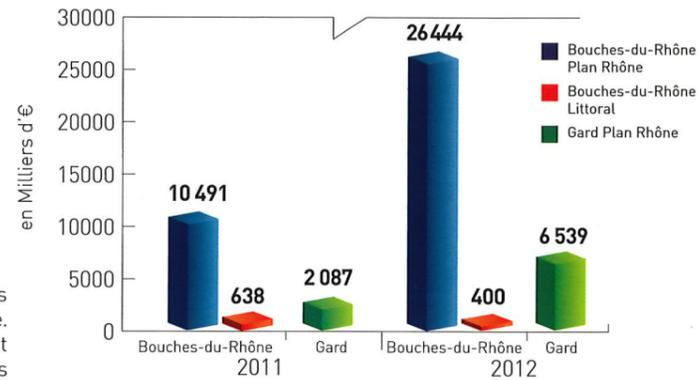
BUDGET

A.P/A.E/C.P COMMENT ÇA MARCHE ?

- > AP = AUTORISATIONS DE PROGRAMMES
- > AE = AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS
- > CP = CRÉDITS DE PAIEMENTS

Le Symadrem a accepté dès 2007 la maîtrise d'ouvrage des opérations du Plan Rhône - Volet inondations sur son territoire de compétence. Chaque opération retenue après délibération du Comité syndical fait l'objet d'un dossier administratif de **demande de subventions** auprès de nos partenaires financiers : État, Régions, Départements. Des aides de l'Europe pouvant également intervenir suivant la nature du dossier au titre du Programme Opérationnel Interrégional FEDER du Plan Rhône. La part de 5 % relevant des Communes étant prélevée statutairement. Ces demandes, une fois validées sur le plan technique se traduisent pour les financeurs par la mise en place **d'Autorisations de Programmes (A.P)** et **d'Autorisations d'Engagements (A.E)** support indispensable pour engager juridiquement la dépense afférente à l'opération. Cela donne lieu soit à un **arrêté de subvention**, soit à une **convention attributive de subvention** : il s'agit d'une dépense budgétaire que les financeurs sont autorisés à engager pour l'exécution des investissements. C'est un acte comptable qui traduit la décision prise par l'ordonnateur de réaliser ou d'autoriser l'exécution d'une opération. Enfin, des **Crédits de Paiements (C.P)** doivent être prévus afin de couvrir les engagements contractés par les A.E et de permettre au Symadrem en tant que Maître d'Ouvrage d'honorer ses engagements vis-à-vis de ses fournisseurs.

Évolution par rive des demandes de crédits de paiements



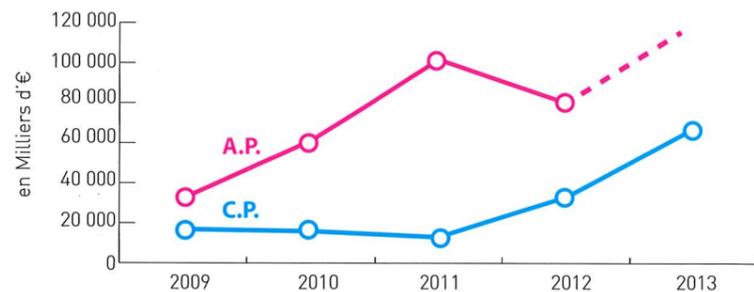
PLAN RHÔNE 2007 - 2013



La digue entre Beaucaire et Fourques

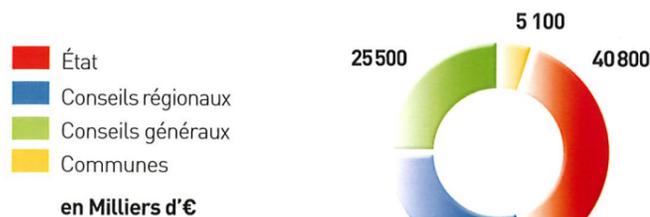
2011 est une année de mi parcours dans la mise en place des opérations du Plan Rhône - volet inondations. La mise en œuvre du Plan Rhône 2007 - 2013 nécessite sur la période 2011 à 2012 une demande d'autorisations de programmes à nos partenaires financiers de **182,20 M€**. Ce qui représente **un facteur multiplicateur de 1,93** par rapport à la période 2009-2010, soit **88,11 M€ supplémentaires**.

Évolution des demandes de subventions



Après une légère baisse entre 2009 et 2010 due à davantage d'études que de réalisations de travaux, la demande de crédits de paiements va augmenter de façon sensible à partir de 2011 et au fur et à mesure que les investissements vont se réaliser, surtout à compter de 2012 et les années suivantes.

VENTILATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ENTRE PARTENAIRES POUR 2011

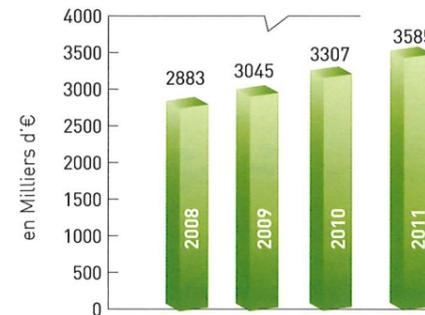


Porte de Beaucaire

FONCTIONNEMENT

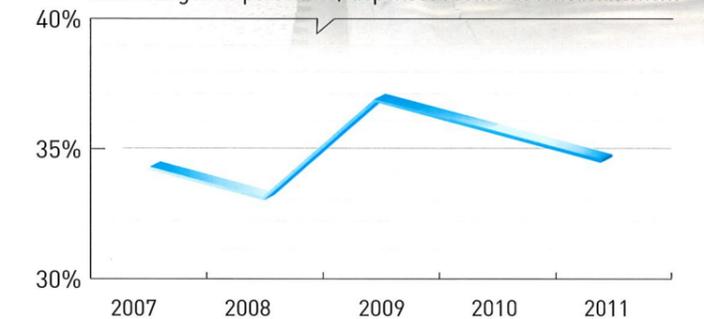
Pour 2011, les dépenses de fonctionnement connaissent une augmentation du même ordre que l'évolution constatée entre 2009 et 2010.

Évolution du budget de fonctionnement



Quais de la Roquette, Arles

Ratio charges de personnel / dépenses réelles de fonctionnement

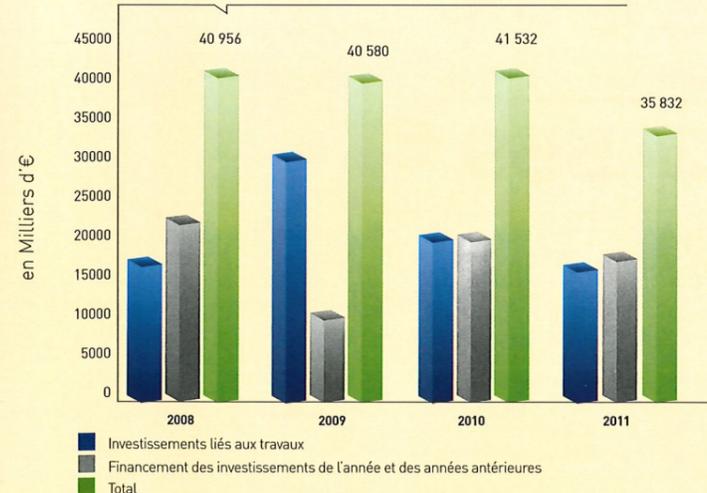


Après les recrutements de 2008, la part des dépenses de personnel au regard des dépenses réelles de fonctionnement baisse de 1% par an depuis 2009 pour un effectif constant.

INVESTISSEMENT

La section d'investissement en dépenses pour 2011 connaît une prévision de baisse par rapport aux années précédentes due essentiellement au fait que l'année 2011 sera consacrée aux demandes d'autorisations administratives nécessaires en préalable aux travaux. Cette baisse est de **15,90 %** par rapport à 2010.

Évolution de la section investissement de 2008 à 2011



- Poursuite du confortement des quais d'Arles.
- Mise en œuvre des travaux relatifs à la sécurisation des ouvrages en période de crues.
- Travaux d'urgence sur le littoral suite à la tempête de 2008.

Cette année le Symadrem poursuivra ou engagera les études nécessaires à la réalisation du programme du Plan Rhône :

- Opération de construction de la digue de protection à l'Ouest du remblai de la voie ferrée entre Tarascon et Arles.
- Gestion et ressuyage des eaux entre Tarascon et Arles.
- Les études relatives à la protection du Sud d'Arles.
- Le renforcement des digues du Petit Rhône sur les deux rives.
- Le renforcement de la digue du Rhône entre Beaucaire et Fourques.

Le Symadrem sera maître d'ouvrage d'opérations concernant l'ensemble de son territoire :

- Le programme de sécurisation du Plan de Gestion des Ouvrages en Période de Crues (P.G.O.P.C.).
- La mise en place de la deuxième génération du Système d'Information à Référence Spatiale (S.I.R.S.).
- La poursuite des réunions publiques d'information.
- Enfin, les études et la mise en œuvre du dossier de construction du nouveau siège du Symadrem.

L'année 2011 sera en grande partie consacrée aux demandes d'autorisations administratives pour les opérations de :

- Renforcement de la digue du Grand Rhône rive droite à Salin-de-Giraud et mise à la cote de la digue de Port-Saint-Louis-du-Rhône.
- Renforcement des digues du Petit Rhône en rives droite et gauche.
- Renforcement de la digue du Rhône entre Beaucaire et Fourques.

En 2011 le Symadrem poursuivra cependant les travaux de :

- Construction de la digue au Nord d'Arles.
- Confortement de la digue de Beaucaire (Musoir et Vierge).

Pour 2011, 69% des opérations auront lieu sur les rives bucco rhodaniennes du Rhône.

- Gard
- Bouches-du-Rhône

